

États financiers de

LA COALITION HUMANITAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2011



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Coalition Humanitaire

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Coalition Humanitaire, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Fondement de l'opinion avec réserve

À l'instar de nombreuses associations caritatives, la Coalition Humanitaire tire ses revenus des dons. Vu que la vérification du produit des dons effectuée par l'auditeur précédent ne portait que sur les sommes inscrites dans les registres de la Coalition Humanitaire, celui-ci n'a pas été en mesure de déterminer si, au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date, il pouvait être nécessaire d'ajuster le produit des campagnes, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net déclarés dans les états financiers. C'est pourquoi l'auditeur précédent a émis une opinion avec réserve à l'égard des états financiers au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date.

Notre opinion au sujet des états financiers au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date est elle aussi modifiée, en raison des effets éventuels de cette constatation sur la comparabilité des chiffres de l'exercice considéré avec ceux de l'exercice précédent.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des effets possibles de la constatation susmentionnée, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coalition Humanitaire au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

La vérification des états financiers de la Coalition Humanitaire au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date a été effectuée par un tiers qui a émis, le 23 février 2011, une opinion avec réserve à leur égard, pour le motif exposé au paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*.

Rapport sur les autres exigences légales

Comme l'exige la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 16 août 2012

Ottawa (Canada)

LA COALITION HUMANITAIRE

Bilan

Au 31 décembre 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	800 382 \$	806 435 \$
Créances sur les membres		
CARE Canada	65 242	–
Oxfam-Québec	–	59 549
TPS/TVH à recevoir	40 347	24 609
Charges payées d'avance	1 510	1 797
	<hr/>	<hr/>
	907 481 \$	892 390 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	104 210 \$	26 299 \$
Apports reportés (note 3)	384 853	622 464
	<hr/>	<hr/>
	489 063	648 763
Actif net		
Non affecté	369 364	243 627
Affecté à l'interne (note 4)	49 054	–
	<hr/>	<hr/>
	418 418	243 627
	<hr/>	<hr/>
	907 481 \$	892 390 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

LA COALITION HUMANITAIRE

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Produits		
Campagnes	7 798 798 \$	2 200 322 \$
Fonds d'urgence	49 054	–
Apports des membres	171 573	74 163
Cotisations forfaitaires	75 787	–
Suivi et évaluation	54 454	–
CARE Canada (projet financé par l'ACDI)	65 242	–
Divers	2 911	6 932
	<hr/>	<hr/>
	8 217 819	2 281 417
Charges		
Financement des programmes		
CARE Canada	1 817 128	495 967
Oxfam Canada	1 698 728	495 966
Oxfam-Québec	761 843	231 422
Plan Canada	1 480 000	–
Aide à l'enfance Canada	1 286 060	429 867
Suivi et évaluation	93 449	–
	<hr/>	<hr/>
	7 137 208	1 653 222
Communication et campagnes de financement		
Publicité et marketing	250 311	223 431
Centre d'appels	–	11 692
Gérance	131 177	8 411
Traduction	4 200	–
Site Web et autres activités	25 284	10 928
	<hr/>	<hr/>
	410 972	254 462
Fonctionnement		
Frais bancaires et frais sur cartes de crédit	151 498	54 529
Gestion de bases de données	45 655	14 115
Traitement des dons	9 733	10 143
Assurances	1 885	–
Frais de bureau et frais divers	17 933	6 262
Honoraires professionnels	19 431	9 134
Télécommunications	53 169	4 317
	<hr/>	<hr/>
	299 304	98 500
Déplacements et réunions	32 945	3 257
Salaires et charges sociales	162 599	40 644
	<hr/>	<hr/>
	8 043 028	2 050 085
Excédent des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	174 791 \$	231 332 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA COALITION HUMANITAIRE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	Non affecté	Affecté à l'interne	2011	2010
Actif net au début de l'exercice	243 627 \$	– \$	243 627 \$	12 295 \$
Excédent des produits sur les charges	174 791	–	174 791	231 332
Virement à l'actif net affecté à l'interne	(49 054)	49 054	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	369 364 \$	49 054 \$	418 418 \$	243 627 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA COALITION HUMANITAIRE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	174 791 \$	231 332 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Augmentation des créances sur les membres	(5 693)	(59 549)
Augmentation de la TPS/TVH à recevoir	(15 738)	(24 609)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	287	(1 797)
Augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer	77 911	26 299
Augmentation (diminution) des apports reportés	(237 611)	622 464
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(6 053)	794 140
Trésorerie au début de l'exercice	806 435	12 295
Trésorerie à la fin de l'exercice	800 382 \$	806 435 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

La Coalition Humanitaire (la « Coalition ») a été constituée en société le 2 octobre 2009 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a été agréée le même jour comme association caritative en franchise d'impôt aux termes de l'alinéa 149(l)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Reconnue comme une fondation publique, la Coalition a pour but de recevoir et de maintenir un ou des fonds et d'investir, en tout ou en partie et de temps à autre, le capital et le revenu s'y rapportant dans des œuvres de bienfaisance qui sont elles aussi des associations caritatives agréées aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Coalition est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) prêtes à s'unir en cas de crises humanitaires. Ce sont cinq des principaux organismes d'aide canadiens qui ont fondé la Coalition, à savoir CARE Canada, Oxfam Canada, Oxfam-Québec, Plan Canada et Aide à l'enfance Canada.

Dans un premier temps, la Coalition exerçait ses activités sous la gestion financière de CARE Canada, mais depuis juin 2010, elle fonctionne de manière indépendante.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Organisme sans but lucratif, la Coalition applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de moins de 5 000 \$ sont passées en charges dans l'année d'acquisition. Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations passées en charges ont totalisé 3 975 \$ (4 578 \$ en 2010).

c) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'un examen annuel et si des modifications sont nécessaires, elles sont reflétées dans les états financiers de la période où elles sont connues.

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2011

1. Principales méthodes comptables

d) Instruments financiers

La Coalition a classé les créances sur les membres et la TPS/TVH à recevoir comme des prêts et créances et les comptes créditeurs et charges à payer comme les autres passifs. Au moment de leur comptabilisation initiale, ces actifs et passifs financiers sont constatés à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Charges

Dans l'état des résultats, la Coalition classe ses charges par fonction.

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et dans la fonction avec laquelle elles ont un lien direct. La Coalition ne ventile pas les charges par fonction après leur comptabilisation initiale.

2. Politique de financement

La Coalition a adopté un modèle de financement qui prévoit l'investissement d'au moins 88 % des fonds tirés des campagnes de financement dans des programmes d'aide, et ce pourcentage s'applique à l'ensemble des fonds et des coûts de la Coalition et des organismes membres. Le reste peut servir à payer les frais de fonctionnement de base de la Coalition et, à ce titre, il est inclus dans l'actif net non affecté.

3. Apports reportés

Les apports reportés se composent des fonds tirés des campagnes de financement qui ont été affectés à des projets humanitaires soutenus par les cinq organismes membres de la Coalition, et qui seront entrepris ou poursuivis au cours du prochain exercice. Ces sommes comprennent les allocations destinées au suivi et à l'évaluation conjointe des programmes des membres qui sont financés par ces fonds.

	2011	2010
Pakistan	– \$	497 193 \$
Haïti	–	125 271
Afrique de l'Est	289 307	–
Suivi et évaluation	95 546	–
	<hr/>	<hr/>
	384 853 \$	622 464 \$

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2011

4. Informations à fournir concernant le capital

a) Gestion du capital

La Coalition définit son capital comme étant son actif net. En matière de capital, elle a pour objectif général d'adapter la structure de son capital à la nature et à la durée des actifs financés, et de détenir des fonds en quantité suffisante afin de pouvoir faire face à des événements négatifs imprévus et de poursuivre ses activités et d'avoir assez de liquidités pour pouvoir respecter ses obligations à leur échéance.

La Coalition n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital, et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 décembre 2010.

b) Actif net affecté à l'interne

Le Fonds d'urgence, établi par le conseil d'administration, est constitué de dons hors campagnes. C'est pourquoi ceux-ci sont constatés en produit au moment de leur réception, mais qu'ils sont affectés à l'interne en cas d'urgence.

5. Instruments financiers et gestion des risques

Les instruments financiers de la Coalition se composent de la trésorerie, des créances sur les membres, de la TPS/TVH à recevoir et des créanciers et des charges à payer. La direction estime que les instruments financiers de la Coalition ne l'exposent à aucun risque important, qu'il s'agisse du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit.

La valeur comptable de ces instruments financiers avoisine leur juste valeur.

6. Actif net non affecté

Avant de commencer à exercer ses activités de manière indépendante, en juin 2010, la gestion financière de la Coalition était assurée par CARE Canada. Le montant reporté de 12 995 \$ représente un excédent budgétaire qui a été attribué au fonctionnement de la Coalition et il constitue le solde d'ouverture de l'actif net non affecté.